ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958 6

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION DE SEINE-MARITIME

Candidature des Indépendants de Seine-Maritime

ELECTRICES, ELECTEURS,

Une loi électorale nouvelle a divisé en six parties l'ancienne deuxième circonscription de la Seine-Maritime. J'ai choisi la sixième, la vôtre, parce que c'est **celle que je représente au Conseil Général**, celle où je suis né et où j'ai passé ma vie.

De graves événements se sont produits en Mai dernier. **LA LUTTE ACHARNÉE DES PARTIS, favorisée par une mauvaise constitution,** après avoir frappé de stérilité les meilleurs efforts poursuivis pendant quatorze années, **a failli déchaîner la guerre civile.**

Dès 1946, j'avais voté contre la constitution

qui créait le gouvernement d'assemblée. Sans cesse, j'en avais demandé la révision.

QUI A EU TORT ? QUI A EU RAISON ?

De déplorables institutions **fortement inspirées par le parti communiste** ont produit leur effet, mené le pays dans une impasse dont il ne pouvait plus sortir par les moyens habituels.

Répondant à l'appel du Président de la République, j'ai cru que mon devoir était d'accepter le rapide recours au Général DE GAULLE dans le cadre de la République.

MAIS RIEN N'EST FINI. Le magnifique élan du 28 Septembre dernier a fait naître un espoir qui sera déçu si les Français ne comprennent enfin qu'un minimum d'union est nécessaire pour assurer le salut du pays.

Dans cette circonscription les candidatures en présence répondent au désir de concorde et de clarté manifesté par la plupart. **Une candidature** communiste, **deux candidatures** de socialistes marxistes **désireux de développer encore le rôle déjà étouffant joué par l'Etat dans l'économie**, accompagnés d'**un radical mendésiste ayant conseillé de voter « non »**, représentent la gauche avancée.

M. Chenel est le candidat du nouveau groupe « Renouveau et Fidélité » c'est-à-dire des **dissidents gaullistes** condamnés par l'Union de toutes les formations gaullistes.

Entr'eux, le Centre, la gauche modérée m'ont laissé le champ libre ou me **soutiennent activement,** pensant qu'inlassable messager de rapprochement je dois jouer **un rôle utile dans l'assemblée nouvelle.**

Je ne suis pas un inconnu pour vous. Quittant un cabinet d'avocat particulièrement actif, j'ai depuis près de vingt ans consacré d'abord mon activité à défendre contre les malheurs qui la frappaient, cette ville du Havre sous les bombardements et au milieu des incendies.

Investi de votre confiance j'ai ensuite lutté pour sa reconstruction et celle de notre agglomération.

Dans les ministères techniques qui m'ont été confiés j'ai pu à la fois **servir Le Havre,** aider efficacement à sa renaissance et **promouvoir une politique sociale du logement** qui a transformé la vie de nombreuses familles françaises parmi les plus méritantes.

J'ai lutté pour l'**expansion économique de l'ensemble havrais,** pour le maintien de son activité maritime sans cesse menacée, pour la réalisation et le financement de ce pont de Tancarville qui sera inauguré le 14 Juillet prochain.

Sans ménager mes efforts **j'ai constamment travaillé,** malgré les calomnies et les mensonges de ceux qui sont maintenant fort en peine de **tenir les promesses démagogiques qu'ils avaient faites.**

T.S.V.P.

DE GRANDES TACHES RESTENT A ACCOMPLIR

Dans l'ordre économique :

- **Poursuivre la politique d'expansion** qui, de 1954 à 1957, a permis d'élever de 15 % le niveau moyen de la vie du plus grand nombre **en défendant la monnaie et les prix** stabilisés en 1952 mais compromis par la désastreuse politique financière pratiquée en 1956 et 1957. **Une politique sociale, le soutien efficace des misères** de nos Anciens ne peuvent réussir que si l'**économie est prospère et la monnaie stable.**

- **Ranimer l'activité du bâtiment** qui, surtout au Havre, s'est réduite depuis deux ans et donner ainsi **aux sans-logis les foyers dont ils ont besoin.**

- **Construire les écoles,** lycées et collèges qui manquent pour **former les jeunes Français** et, notamment, développer au Havre l'**enseignement technique** insuffisant, par la création de l'Ecole des Arts et Métiers, de l'Ecole de Navigation Maritime et de l'Ecole Nationale Professionnelle dont l'édification est décidée.

- **Développer les débouchés** industriels et agricoles, en donnant à notre agglomération plus d'activités et d'emplois.

MAIS LES PLUS GRANDS PROBLEMES SONT HORS DU TERRITOIRE METROPOLITAIN.

En Europe où il faut que l'économie française soit en état de se mesurer avec les autres nations dans le Marché Commun

Dans l'Union Française où il faut mettre en place les institutions nouvelles nées du libre choix heureusement arrêté lors du Referendum.

En Algérie où il faut soutenir l'expérience du Chef du Gouvernement et l'**appuyer avec courage** en s'efforçant d'obtenir ainsi la **fin d'une guerre absurde** qui fait plus de mal encore aux musulmans qu'aux métropolitains, et **en consentant l'évolution nécessaire des institutions et des hommes.**

C'est à ce prix **en regardant résolument vers l'avenir et non vers le passé,** en appliquant à chaque problème des **solutions courageuses mais raisonnables et basées sur l'expérience,** que la **FRANCE REPRENDRA SA PLACE PARMI LES NATIONS LIBRES, QU'ELLE CESSERA D'ETRE PARALYSEE PAR SES LUTTES PARTISANES.**

Les vertus qui font les grandes nations, heureuses, fraternelles et libres n'ont pas changé : l'audace dans les conceptions tempérée par l'expérience et par le bon sens, la volonté soutenue dans l'exécution restent **les éléments indispensables du succès.**

Ces qualités ne furent pas celles de la IVe République.

SAUVONS LA LIBERTE DANS UNE FRANCE PLUS PROSPERE ET PLUS FRATERNELLE EN UNISSANT TOUTES NOS ENERGIES AU LIEU DE NOUS QUERELLER.

Le Havre sait ce que coûtent les querelles.

Unissons-nous pour travailler.

Le pays en a besoin.

VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

PIERRE COURANT

Président du Conseil Général de la Seine-Maritime
Ancien Maire du Havre
Député — Ancien Ministre
Vice-Président de la Commission Sociale du Conseil de l'Europe
Membre du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique
Ancien Bâtonnier des Avocats du Havre
Médaille de Vermeil pour Actes de Courage et de Dévouement accomplis pendant le siège du Havre

Remplaçant éventuel :

Robert LENOBLE,
Conseiller Général du 6me Canton du Havre
Vice-Président du Conseil Général

Toute mention, toute radiation entraînent la nullité du bulletin de vote.

NE L'OUBLIEZ PAS en votant SANS ABSTENTION LE 23 NOVEMBRE.

ANC. IMP. ÉTAIX-HAVRE